

CONSEIL MUNICIPAL

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 14 juin 2019 [Unanimité]

En l'absence de remarques, le conseil municipal a approuvé le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 14 juin 2019.

- Décisions du Maire prise par délégation du Conseil Municipal [information]

Le conseil municipal a pris acte des décisions des 4, 5, 14, 18, 25 juin et des 2, 9 et 17 juillet prises par le Maire par délégation du conseil municipal.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

AFFAIRES GENERALES

- Nantes métropole – rapport annuel 2018 [Information]

Le conseil municipal a pris acte de la communication relative au rapport annuel 2018 de Nantes Métropole.

- Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement [Information]

Le conseil municipal a pris acte de la communication relative au rapport annuel de Nantes Métropole sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement pour l'exercice 2018.

- Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets [Information]

Le conseil municipal a pris acte de cette communication relative au rapport annuel de Nantes Métropole sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets pour l'exercice 2018.

- Convention de financement de l'accès au droit [Unanimité]

Le conseil municipal a approuvé la convention de financement de l'accès au Droit et a autorisé M. le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- Marchés d'assurances – autorisation de signature [Unanimité]

Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres, à signer les marchés avec :

- La société SMACL pour le lot 1 (Dommages aux biens et risques annexes)
- La société Paris Nord Assurance / Compagnies AREAS Dommages et CFDP Assurances pour le lot 2 (Responsabilité et risques annexes)
- Le cabinet PILLIOT/Compagnie La Parisienne pour le lot 3 (Flotte automobile et risques annexes).
- La société SOFAXIS / La compagnie ALLIANZ VIE pour le lot 4 (Risques statutaires du personnel)
- La société Paris Nord Assurance / compagnie PROTEXIA FRANCE pour le lot 5 (Protection juridique des agents et des élus)

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

FINANCES

- Remboursement aux frais reels [Unanimité]

Le conseil municipal a donné mandat spécial à Mme HARY, M. GODINHO et M. COSNEFROY pour se rendre en Irlande du 12 au 15 octobre prochains et à Mme METRO pour se rendre en Guinée du 6 au 12 octobre prochains, puis a approuvé la prise en charge des frais engagés selon les modalités suivantes : prise en charge directe par la commune, dans la mesure du possible des frais (notamment les frais pouvant faire l'objet d'une réservation : transports, hébergement, location de véhicule...) et remboursement par la commune des autres frais engagés par les élus au cours de ce voyage aux frais réels sur la base d'un état de frais.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

PERSONNEL

- Tableau des effectifs – modification [Unanimité]

Le conseil municipal a approuvé :

- La création de 9 postes : 2 postes d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe, 2 postes d'agent de maîtrise, 1 poste d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe, 1 poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe, 1 poste d'éducateur territorial de jeunes enfants de 1ère classe, 1 poste d'ATSEM principal de 1ère classe, 1 poste de médecin de 2ème classe à temps non complet (3 heures par mois soit 0,69h hebdomadaire)
- La suppression de 9 postes : 1 poste d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, 3 postes d'adjoint technique territorial, 1 poste d'éducateur territorial de jeunes enfants de seconde classe, 3 postes d'ATSEM principal de 2ème classe, 1 poste d'animateur,
- L'augmentation de la quotité de travail d'un poste permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet de 24h30 à 28h hebdomadaires.
- L'augmentation de la quotité de travail d'un poste non permanent d'adjoint technique territorial de 4,73h à 9,28h hebdomadaires

- Dit que ces modifications prendront effet au 1er septembre et que le tableau des effectifs est modifié en conséquence.

- Mise à disposition d'agents auprès du prestataire d'animation enfance jeunesse [Unanimité]
Le conseil municipal a pris acte de la mise à disposition, auprès du prestataire d'animation enfance jeunesse, sur la prochaine année scolaire de quatre agents, à temps partiel (77 à 188h annuelles) et a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition correspondante, sous réserve de l'avis favorable de la CAP.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

AFFAIRES FONCIERES

- Échange parcelles ZD742 et ZD 739-738-737 et constitution de servitude parcelle ZD736 [Unanimité]
Le conseil municipal a approuvé l'échange sans soulte de parcelles entre les consorts BELAMRI/MERCIER et la commune comme suit : la commune achète la parcelle ZD 742 d'une surface de 9 m² et vend aux consorts BELAMRI/MERCIER les parcelles ZD739-ZD 738 et ZD 737 représentant également une surface totale de 9 m². Puis le conseil municipal a autorisé la constitution d'une servitude de passage et de tréfonds nécessaires à la desserte du lot à bâtir et a autorisé Monsieur le Maire à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

- Avenant convention d'occupation du domaine public avec free mobile lieu-dit les prés verts (ZD84) [Unanimité]
Le conseil municipal a autorisé, à compter du mois de décembre 2019, la société FREE MOBILE à transférer la convention d'occupation du domaine public ainsi que les droits et obligations en découlant à la société ILIAD 7 ; étant précisé que la société FREE MOBILE continuera à occuper les sites transférés par ses équipements actifs. Puis le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ENVIRONNEMENT

- Convention pour destruction de nids de frelons asiatiques et prise en charge partielle [Unanimité]
Le conseil municipal, a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention avec POLLENIZ relative à la destruction de nids de frelons, a approuvé le remboursement aux particuliers domiciliés sur le territoire communal, des interventions effectuées sur la base de cette convention et de la présentation d'une facture acquittée, à hauteur de 80% de son montant et a autorisé Monsieur le Maire à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

- Convention pour le balisage des itinéraires de randonnée [Unanimité]
Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention avec le comité départemental de la randonnée pédestre de la Loire Atlantique pour le balisage des itinéraires de randonnée et a autorisé Monsieur le Maire à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

TRAVAUX

- Installation de bâtiments modulaires pour l'accueil périscolaire du grignon - avenant n° 1 [Unanimité]
Le conseil municipal a approuvé la passation de l'avenant n°1 avec l'entreprise DASSE CONSTRUCTIONS portant ainsi le montant du marché à 960 249 € HT, soit une augmentation de 18,18% et permettant de répondre aux préconisations de l'Etat : réhausse du bâtiment de 1,50m et création d'un bassin de rétention. Puis le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- Réfection de terrains de sport au complexe Henri Michel – avenants [23 voix Pour – 5 Abstentions]
Le conseil municipal a approuvé la passation de l'avenant n°1 avec l'entreprise ART-DAN portant le montant du lot n° 1 de 481 180,00 € HT à 532 181,92 € HT, soit une augmentation de 10,6% et la passation de l'avenant n°1 avec l'entreprise ERS portant le montant du lot n° 2 de 34 017,50 € HT à 35 167,50 € HT, soit une augmentation de 3,5%. Puis le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

QUESTIONS ORALES

- Des échanges ont eu lieu concernant la tarification des animations de la semaine bleue et le problème d'absentéisme sur ces dernières.
- Monsieur le Maire a évoqué sa rencontre de la veille avec les agriculteurs (viticulteur et maraîchers) de la commune concernant leurs pratiques en matière d'utilisation de pesticides.
- Madame RIPOCHE a invité les membres du conseil municipal à se joindre à la balade organisée au départ du Grignon dans le cadre des journées du patrimoine.



Affiché le 25 septembre 2019
Le Maire
M. Alain VEY